

**DÉCLARATION
DES ÉLUS DU
COMITÉ
CENTRAL
D'ENTREPRISE**

Nous apprenons que le gouvernement s'apprête à mettre à mal notre régime complémentaire de retraite IRCANTEC.

Cette réforme, si elle était appliquée aurait pour conséquence une baisse du salaire net des salarié(e)s de Radio France et une diminution du nombre de points acquis.

Des mesures aussi graves n'ont été envisagées dans aucune caisse de retraite.

Compte tenu de l'urgence de ce dossier, nous vous demandons quelles sont vos intentions afin que soient préservées les intérêts des salarié(e)s de Radio France.

Paris, le 20 Octobre 2005